



CONTRAT DE PARRAINAGE

Une personne qui aime les animaux sans pouvoir forcément en adopter peut devenir PARRAIN ou MARRAINE. C'est le moyen de se sentir responsable d'une vie et d'assurer au filleul un soutien affectif et/ou financier.

Je soussigné(e) :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ Email _____

Parrainage régulier

Je m'engage à régler la somme de _____ € par mois pendant _____ mois pour aider la SPA du Chablais à prendre en charge les frais relatifs à l'entretien de mon filleul.

Parrainage à l'année

Je verse pour l'année la somme de _____ € pour aider la SPA du Chablais à prendre en charge les frais relatifs à l'entretien de mon filleul.

Animal Chat Chien

Nom _____ Identification _____ Sexe _____

Date de naissance _____ Race _____ Robe _____

J'autorise la SPA du Chablais à faire paraître mon nom sur le site web et/ou page facebook.

Je préfère recevoir des nouvelles par mail.

Le contrat ne donne aucun droit au parrain. Les décisions le concernant restent sous l'autorité de la SPA du Chablais avec information au parrain/marraine. La SPA s'engage à informer le parrain/marraine dès l'adoption de son filleul.

Aucun don n'est remboursable suite à l'adoption ou du décès du filleul. Cependant un transfert de parrainage peut être envisagé par la SPA du Chablais.

Le parrainage donne accès à l'avantage fiscal prévu à l'article 200 du code général des impôts pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

Fait à _____ Date _____

Signature parrain/marraine

Présidente de la SPA du Chablais



PARRAINER UN ANIMAL

Parrainer un animal c'est avant tout l'aider à améliorer son quotidien. **Parrainer un animal** c'est également encourager les responsables et les bénévoles de la SPA du Chablais dans leur action et nous permettre de continuer à fournir une bonne qualité de vie à nos petits protégés. **Parrainer un animal** c'est un geste pour lui dire tout simplement qu'on l'aime et qu'on ne l'oublie pas.

Vous ne pouvez pas adopter, mais pourtant vous souhaitez apporter votre contribution au bien-être de ces animaux délaissés ?

Vous pouvez devenir parrain ou marraine de l'un ou plusieurs de ces animaux et ainsi nous aider à subvenir à leur besoins, à prendre soin d'eux et à leur offrir une vie digne et heureuse.

Le système de parrainage est un moyen simple et concret d'être efficace et d'agir en faveur de la protection animal, même à distance.

La SPA du Chablais propose un système de parrainage pour les animaux inadoptables ou difficilement adoptables en hébergement permanent. **Cette formule permet aux personnes qui le désirent de pouvoir apporter un soutien financier régulier et, ainsi, nous soutenir au quotidien dans nos missions.**

Pour le parrainage d'un chien nous demandons 15 € et pour un chat 5 € ou à définir selon vos moyens. Vous aiderez ainsi à couvrir ses frais médicaux et ses besoins quotidiens.

Bien entendu vous pouvez venir voir votre protégé à la SPA du Chablais, le sortir en promenade ou lui amener des friandises.

NOTE :

Vous pouvez parrainer plusieurs animaux et un animal peut avoir plusieurs parrains/marraines